**SJEPG : droit, éco, gestion, AES**

Présentation de Christophe Lang, directeur des études

3 licences, 3 licences pro, 17 masters, 3 labos de recherche.

TD : 35 étudiants par groupe. Exercices d’application du cours. Suivi pédagogique.

Contrôle continu + examens.

Suivi personnalisé.

Travail personnel.

En CM, de plus en plus de classe inversée. Cours fourni en amont. Des questions d’élèves en CM.

Aide à la réussite : tutorat, aide personnalisée, bureau accueil réussite

Mobilité : Erasmus, …

Stages : en licence (3ème année) et master. Possibilité de stage dès la 2ème avec l’UE libre stage (proposée par le service OSE).

Professionnalisation : formation continue, alternance, apprentissage.

On peut changer de filière :

- au sein de l’UFR : passage d’une licence à l’autre. L1 en droit, L2 en AES, par exemple.

- avec le reste de l’UFC : passerelles possibles sous certaines conditions.

1ère année de droit : 32 % de réussite parmi les inscrits.

AES : 37,5 % Eco-gestion : 46 %.

Expert-comptable : DCG ou licence éco-gestion, master CCA (compta, contrôle, audit)

DUT GEA (avoir la moyenne sans la note de stage) => L3 en éco-gestion ou AES.

Pr le reste, pas de règles spécifiques pour le passage DUT => licence. Peu de passerelles vers la L3.

DUT carrières juridiques parfois en L2.

Si souhait d’une filière longue en droit, s’inscrire en L1 Droit.

DU (diplôme universitaire) : formation continue. Ne valide pas un niveau post-bac. Mais certifie des compétences.